

### Association Cantonale Vaudoise de Gymnastique

Ch. de Maillefer 35 – 1052 Le Mont-sur-Lausanne http://www.acvg.ch – info@acvg.ch

# **Division Athlétisme**

# **Prescriptions techniques 2019**

# ATHLETISME INDIVIDUEL JEUNESSE

Lucens

ATTENTION : en raison des infrastructures, le nombre d'inscription est limité à 350.

#### **FINALE VAUDOISE:**

Seuls les gymnastes individuels qualifiés (mis à part les adultes, car ils sont qualifiés d'office) lors des journées de qualifications peuvent participer à la Finale Vaudoise d'athlétisme.

MAIS AU MINIMUM LES 3 PREMIERS DE CHAQUE CATEGORIE, DANS CHAQUE JOURNEE DE QUALIFICATIONS.

Le responsable des inscriptions recevra le jour du concours la liste des gymnastes qualifiés.

Ecoliers C 8 - 9 ans (2011 - 2010)

#### **PRESCRIPTIONS GENERALES**

Ecolières C 8 - 9 ans (2011 - 2010)

- course 50 m. - saut en longueur (z. d'ap.) - lancé de balle 80 gr.	1 essai 3 essais 3 essais	<ul><li>course 50 m.</li><li>saut en longueur (z. d'ap.)</li><li>lancé de balle 80 gr.</li></ul>	1 essai 3 essais 3 essais
Ecolières B 10 - 11 ans (20	009 - 2008)	Ecoliers B 10 - 11 ans (200	)9 - 2008)

- course 60 m.	1 essai	- course 60 m.	1 essai
- saut en longueur (z. d'ap.)	3 essais	- saut en longueur (z. d'ap.)	3 essais
- lancé de halle 200 gr	3 essais	- lancé de balle 200 gr	3 essais

01.01.2019

## 

- course 60 m.	1 essai	- course 60 m.	1 essai
- saut en longueur (z. d'ap.)	3 essais	- saut en longueur (z. d'ap.)	3 essais
- jet du boulet 2.5 kg	3 essais	- jet du boulet 3 kg	3 essais
- course 800 m.	1 essai	- course 800 m	1 essai

#### Cadettes B 14 - 15 ans (2005 - 2004) Cadets B 14 - 15 ans (2005 - 2004)

- course 80 m.	1 essai	- course 80 m.	1 essai
- saut en longueur	3 essais	- saut en longueur	3 essais
- jet du boulet 3 kg	3 essais	- jet du boulet 4 kg	3 essais
- saut en hauteur	6 essais	- saut en hauteur	6 essais
- course 800 m.	1 essai	- course 800 m	1 essai

### Cadettes A 16 - 17 ans (2003 - 2002) Cadets A 16 - 17 ans (2003 - 2002)

- course 100 m.	1 essai	- course 100 m.	1 essai
- saut en longueur	3 essais	- saut en longueur	3 essais
- jet du boulet 4 kg	3 essais	- jet du boulet 5 kg	3 essais
- saut en hauteur	6 essais	- saut en hauteur	6 essais
- course 800 m.	1 essai	- course 800 m	1 essai

# Barème 2010, 8ème édition

A commander au : Swiss Athlétics

Haus des Sports 3000 Bern 22

www.swiss-athletics.ch

#### 1 REGLEMENTS

- 1. Les concours se dérouleront conformément aux règlements IAAF et RO en vigueur.
- 2. Les concours seront jugés selon le « Barème 2010 ».
- 3. La catégorie sera ouverte, si au minimum 3 athlètes commencent le concours. La direction des concours se réserve le droit de les regrouper dans une autre catégorie.
- 4. L'ordre de passage se déroulera selon le plan de travail.
- 5. En cas d'ex æquo, le gagnant sera l'athlète qui, dans le plus grand nombre d'épreuves, aura obtenu plus de points que le ou les concurrents ex æquo. Si cela ne suffit pas à trancher l'ex æquo, le gagnant sera le concurrent qui aura marqué le plus de points

dans une des épreuves quelconques. Ce système sera valable pour n'importe quel ex æquo de la compétition.

- **6.** Toutes les épreuves sont obligatoires sous peine de ne pas être classé. Exceptions : présentation d'un certificat médical ou du service sanitaire présent sur le lieu du concours.
- 7. Dès l'année civile des 7 ans, les gymnastes doivent être en possession de leur carte de membre FSG lors de la compétition.

## PROCEDURES ET PROTETS

Les éventuels protêts concernant les concours doivent être adressés par écrit à la direction du concours, au maximum 30 minutes après la décision contestée. Chaque protêt doit être accompagné d'une finance de Fr. 100.00 qui n'est remboursée que si la direction du concours reconnaît le bien-fondé du protêt. Dans le cas contraire, le montant de Fr.100.00 reste acquis à l'ACVG. La décision de la direction du concours sera communiquée à la société dans le meilleur délai.

Elle est sans appel.

Pour la division Athlétisme individuel Pierre-Yves Gilliéron

01.01.2019